



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CONTRAT D'OBJECTIFS

Entre

L'académie de Nancy-Metz, représenté par monsieur Gilles PECOUT, recteur d'académie, Chancelier des universités de Lorraine et la Direction des services départementaux de Moselle, représentée par Monsieur Antoine CHALEIX, Directeur académique des services de l'Education nationale

Et

Le lycée La BRIQUERIE représenté par Monsieur Didier SUAIRE, Proviseur autorisé par délibération du conseil d'administration,

Cadre

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le cadre défini par le code de l'éducation, son article R. 421-4 précise :

« le contrat d'objectifs conclu avec l'autorité académique définit les objectifs à atteindre par l'établissement pour satisfaire aux orientations nationales et académiques et mentionne les indicateurs qui permettront d'apprécier la réalisation de ces objectifs ».

son article L. 421-4 précise :

« Le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires de l'établissement. A ce titre il se prononce sur le contrat d'objectifs conclu entre l'établissement, l'autorité académique et, lorsqu'elle souhaite y être partie, la collectivité territoriale de rattachement. »

Il est convenu qu'ont été validés :

1 - Le diagnostic de l'établissement :

Décrire les principaux constats réalisés qui donnent à l'établissement sa spécificité et sur lesquels s'appuient les objectifs opérationnels choisis.

Le diagnostic de l'établissement s'appuie sur certains indicateurs retenus par l'établissement (indicateurs nationaux et/ou académiques mais aussi indicateurs produits par l'établissement) et peut être complété par des pièces jointes.

Situé dans la ville de Thionville le lycée Polyvalent la Briquerie participe avec réussite, depuis près de 70 ans, à la renommée de l'enseignement en Lorraine.

En fait trois établissements le composent, tout d'abord :

- La section professionnelle Industrielle : du CAP au Baccalauréat professionnel. (sur trois sites)
- Le Lycée Technologique : du baccalauréat technologique au BTS (sections industrielles).
- Le Lycée Général : de la seconde au Baccalauréat Scientifique sciences de l'ingénieur

C'est un des plus anciens lycées de Thionville, tout cela compose une communauté riche de 1300 élèves et étudiants encadrées par 200 adultes auxquels il convient de rajouter 100 apprentis (et leurs 20 formateurs) du centre de formation des apprentis CFA et plus de 100 stagiaires de la formation continue du GRETA.

Cette véritable « entreprise » anime le cœur de ville de THIONVILLE et le lycée doit maintenir le cap de réussite qu'il s'est fixé afin de faire face tant aux évolutions de la société que celles du système éducatif, tout en entreprenant une rénovation profonde de ses installations.

Depuis plusieurs années les « fusions » des établissements de Knutange, Hayange et la Malgrange avec le lycée la Briquerie ont marqué l'histoire de ces établissements qui maintenant ne font qu'un seul et indécidable lycée.

Cette nouvelle entité structurant les formations du niveau 5 au niveau 2.

2 - Les objectifs opérationnels et la stratégie pour les atteindre:

Définir les grands objectifs, les grandes ambitions de l'établissement: il s'agit d'expliquer l'évolution souhaitée des résultats de l'établissement pour atteindre un état final.

	INTITULE DE L'OBJECTIF
OBJECTIF 1	Favoriser l'intégration des élèves, des apprentis et des étudiants, fluidifier leurs parcours pour permettre leur réussite à l'examen et leur poursuite d'études.
OBJECTIF 2	Créer une durable « identité de La Briquerie », en cultivant la fierté d'appartenance à une véritable communauté éducative.
OBJECTIF 3	Identifier et pérenniser la démarche partenariale en s'appuyant sur les labellisations Campus des métiers et des qualifications et Lycée des métiers et en développant l'ouverture à l'international.

Quelle sera la stratégie de l'établissement pour atteindre l'état final visé: donner une idée des domaines ou acteurs sur lesquels porteront les efforts, sans détailler les actions.

ELEMENTS DE LA STRATEGIE A DEVELOPPER
<ul style="list-style-type: none">- Offrir un cadre de travail agréable et adapté aux exigences du 21ème siècle.- Fluidifier les parcours pour une meilleure insertion dans le monde du travail et la société en assurant un meilleur suivi des élèves et en développant leur autonomie et leur travail personnel.- Mettre en place le GPDS pour un meilleur accompagnement de la vie de l'élève- Favoriser les échanges constructifs entre les enseignants et tous les personnels dans l'idée d'adhérer à une culture d'établissement.- Utiliser le campus des métiers et des qualifications pour encore mieux faire connaître et reconnaître l'établissement.- Développer des partenariats tant avec les entreprises que les institutions locales, régionales et aussi avec les pays proches.

3 - Les indicateurs retenus:

L'établissement reprend ici les indicateurs pertinents par rapport à ses objectifs et fournit les valeurs cibles correspondantes.

Indicateurs retenus	Valeur de départ 2014/2015	Valeur cible 2018/2019
Taux d'accès de la seconde aux baccalauréats généraux et technologiques Et valeur ajoutée / Académie	62 - 2	68 + 2
Taux d'accès de la seconde au baccalauréat professionnel Et valeur ajoutée / Académie	46 - 8	50 + 2
Taux de réussite aux examens BREVET	 79,50	 85

	CAP	81,3	85
	BAC PRO	78,57	80
	BAC STI2D	96,38	98
	BAC S	91,89	93
	BTS	81	85
Taux d'élèves obtenant un diplôme de niveau IV en 3 ans		Non calculé	90 %
Taux de passage de Terminale Pro en STS		16.7 %	25 %
Taux d'élèves accédant au BTS après une passerelle 2GT vers Bac Pro		Non calculé	50 %
Taux d'élèves choisissant l'option mobilité suite un parcours à l'étranger (PFMP, Stages, échanges...)		20 %	40 %
Taux d'élèves concernés par une action impliquant un partenaire extérieur (Tutorat, Thèmes BTS, Atelier de pratique,..)		60 %	100 %
Taux d'élèves de l'enseignement professionnel et technologique concernés par une sortie pédagogique et découverte des métiers.		20 %	50 %

4 - Les actions:

	ACTIONS PREVUES
OBJECTIF 1	<p>A l'interne : Renforcement de l'articulation Equipes pédagogique - Equipe vie scolaire et Equipe de direction (commission de suivi mensuel, réunion hebdomadaire, conseil pédagogique et CESC), des moments d'échanges, de dialogue et d'écoute.</p> <ul style="list-style-type: none"> . Responsabilisation des professeurs principaux par la préparation des synthèses soumises à la discussion lors du conseil de classe, le ciblage des élèves en plus grandes difficultés <p>A l'externe : Développement des relations avec les familles (rendez-vous privilégiés, nouvelle organisation des réunions parents/professeurs, Avec remise des bulletins des classes de première année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation des mini-stages dans les différentes filières proposées au Lycée et au LP pour les élèves de collège
OBJECTIF 2	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une plaquette plus actuelle du lycée avec son histoire et présentation du cadre de vie et de l'ambiance de l'établissement : Yearbook - Mieux communiquer autour d'informations qui fédéreraient l'esprit collectif : manifestations, réunions, activités des clubs et de l'UNSS, résultats sportifs... (à l'aide d'un journal interne mais également en utilisant d'avantage les panneaux d'affichage et les réseaux sociaux) - Accentuer davantage les actions de formation autour des TICE, pour faire du réseau un véritable outil de communication - Mettre en place une signalétique globale de l'établissement pour que chacun (élèves, personnels, parents) puisse s'approprier davantage les lieux <p>- Permettre à chaque acteur de s'impliquer, de se sentir responsable et de trouver sa place au sein d'une communauté renforcée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redynamiser l'accès aux différents clubs et à l'UNSS sur la pose méridienne et le soir (cette pause permettrait également d'offrir un temps de

	<p>respiration pour des actions culturelles, pour des réunions du CVL ou de la conférence des délégués, pour des actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté (conférences, débats, ...), pour des informations sur l'orientation, pour des projets interdisciplinaires autour du CDI (charte CDI de l'utilisation du réseau informatique), et pour des rencontres sportives entre classes, filières ou entre professeurs et élèves...</p> <ul style="list-style-type: none"> - initier et lancer un véritable projet « vie scolaire » - Favoriser l'accueil et l'intégration des personnels nouveaux, et poursuivre la mise en place d'un esprit de convivialité (poursuivre et amplifier les actions de l'Amicale des Personnels, développer les sorties et activités...) - Accroître le partenariat nécessaire avec les parents d'élèves
OBJECTIF 3	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir encore d'avantage sur l'international <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des stages pour les sections BTS à l'étranger - Amplifier les partenariats dans un premier temps virtuels (E Twinnigs) ensuite physiques ERASMUS + - Traduire le formidable site dans plusieurs langues étrangères - Ouvrir sur l'environnement économique, social, technologique et institutionnel <ul style="list-style-type: none"> - Développer toutes les actions de découverte <i>in situ</i> de réalités technologiques ou sociales, ou bien d'institutions (Conseil régional de Lorraine et future Région ALCAL, Mairie...) - Développer les échanges et le partenariat avec l'Université (prolongement des BTS vers une licence ou vers un master...) - Accentuer l'ouverture culturelle <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'organisation de multiples actions culturelles (conférences d'universitaires, d'économistes, de philosophes, d'écrivains, d'artistes...) - Développer les partenariats dans le domaine des arts plastiques, de la danse, du théâtre...

Article 1

En conformité avec les objectifs du projet académique et les orientations du projet d'établissement, les responsables de l'établissement s'engagent sur une période de 4 ans à la réalisation prioritaire des objectifs définis, en mobilisant les ressources humaines, les délégations financières et les capacités de formation octroyées.

Article 2

Les autorités académiques accompagnent la réalisation de ces objectifs qui devront être mis en œuvre en premier lieu dans le cadre de la dotation globale attribuée. Les moyens horaires, les ressources humaines, financières et de formation seront mobilisés en ce sens.

Article 3

Tout au long des 4 années de mise en œuvre, l'efficacité de l'ensemble du dispositif, les résultats obtenus au regard des objectifs retenus, la pertinence des actions identifiées feront l'objet d'un examen du conseil pédagogique.

Le cas échéant, la proposition de révision des objectifs retenus sera soumise au conseil d'administration de l'établissement avec transmission aux autorités académiques.

Dans tous les cas, un bilan annuel des actions menées sera réalisé au regard des indicateurs retenus et présenté au conseil d'administration.

Article 4

Le présent contrat est conclu pour une durée de quatre ans, s'achevant au 30 juin 2018, Il prend effet à compter de sa date de signature. Le cas échéant, il pourra faire l'objet d'avenant.

Fait à Nancy le,

Le recteur de
L'académie de Nancy-Metz

Le DASEN
du département de Moselle

Le Chef d'établissement